

**PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
du 10 avril 2021**

-----

L'an deux mil vingt et un, le dix avril, à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale sous la présidence de Mr LE BLANC Christian, Maire.

**Présents** : Mr LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Mme BAUDRY Anne, 3<sup>ème</sup> Adjointe, MM. TELLIER Adrien, LEVEILLÉ David, PANNETIER Stéphane, RICHARD Guy Mmes FAGNOT Cendrine, ADET Florence.

**Excusé** : néant

Mr LEVEILLÉ a été désigné secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021/14 :**

**VOTE DES COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2020 –**

Mr le Maire présente le compte de Gestion 2020 du budget communal établi par Mr le Trésorier d'Evron.

Sous la présidence de Mme PORTIER Françoise, en l'absence du Maire, il est approuvé à l'unanimité et conforme au Compte Administratif voté comme suit :

▪ **en section de fonctionnement :**

Dépenses : 138 966.23 €                      Recettes : 201 976.03 €                      *Excédent : 63 009.80 €*

▪ **en section d'investissement :**

Dépenses : 33 173.15 €                      Recettes : 51 065.68 €                      *Excédent : 17 892.53 €*

**DELIBERATION N° 2021/15 :**

**VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2021 –**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29 et les articles L. 2331-1 et suivants,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Vu l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020 stipulant que les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) seront fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales,

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition pour :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de voter les taux des impôts directs locaux 2021 comme suit :

⇒ Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 41.81 %

⇒ Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 28.40 %

**DELIBERATION N° 2021/16 :**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 –**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

⇒ de reporter le résultat excédentaire cumulé de fonctionnement 2020 de 63 009.80 € au compte R002 de la section de fonctionnement 2021,

⇒ de voter le Budget Primitif 2021, présenté par le Maire, comme suit :

▪ **en section de fonctionnement :** Dépenses : 185 385.00 €    Recettes : 220 385.00 €

▪ **en section d'investissement :**    Dépenses : 128 845.00 €    Recettes : 128 845.00 €

**DELIBERATION N° 2021/17 :**

**GITE ET LOGEMENTS COMMUNAUX : Demande d'une subvention ADEME pour le remplacement du système de chauffage –**

Vu la nécessité de remplacer le système de chauffage au gaz du gîte et des logements communaux, situés Place de l'Eglise, par un système plus économique et plus écologique,

Vu les projets de financements ci-après, relatifs à l'installation d'un chauffage par géothermie ou par granulés bois,

.../...

	CHAUFFAGE PAR GEOOTHERMIE	CHAUFFAGE PAR GRANULES BOIS
Estimation HT remplacement système de chauffage du gîte communal	25 000.00	19 000.00
Estimation HT remplacement système de chauffage des logements communaux	35 000.00	21 000.00
Subvention ADEME	19 200.00	10 800.00
Subvention DSIL	28 800.00	20 000.00
Subvention Conseil Départemental	0	1 200.00
Autofinancement	12 000.00	8 000.00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⇒ adopte l'opération de remplacement du système de chauffage du gîte et des logements communaux par un système à énergie géothermique ou par un système à énergie bois suivant les possibilités techniques,
- ⇒ approuve les projets de financement de cette opération,
- ⇒ décide de demander une subvention près de l'ADEME afin d'aider le financement de cette opération,
- ⇒ autorise Mr le Maire à élaborer le dossier correspondant et à signer les documents s'y rapportant.

#### **BATIMENTS COMMUNAUX : Etude de la consommation d'électricité –**

Mr le Maire présente les factures de consommation d'électricité des différents bâtiments communaux. Il est constaté que pour certains compteurs tels que l'école et le gîte communal, la consommation a connu une forte hausse, en ayant doublé voire triplé. Il semble que cette augmentation survienne après l'installation des nouveaux compteurs LINKY le 27/11/2020.

#### **PLUi : Recensement des points à modifier concernant la commune –**

Suite à la réunion de travail du 8 avril dernier, Mr le Maire énumère l'ensemble des points du PLUi à modifier concernant la commune :

- modification de zonage pour diverses parcelles,
- mise à jour des haies,
- revoir la distribution des STECAL (secteurs délimités au sein des zones inconstructibles et au sein desquels certaines constructions ou installations peuvent être édifiées de manière dérogatoire),
- revoir les bâtiments susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination,
- revoir la délimitation du site inscrit, du site classé et du SPR (Site Patrimonial Remarquable).

Le Conseil Municipal donne son accord pour ces modifications et délibérera en ce sens lorsque la procédure de modification du PLUi sera lancée par la Communauté de Communes des Coëvrons.

#### **BOUCLES DE LA MAYENNE : Mise en place de postes de signaleurs sur le trajet de la course dans la commune –**

Suite à la demande des organisateurs de la course cycliste des Boucles de La Mayenne qui passera dans le village le 28 mai prochain, des postes de signaleurs seront mis en place pour assurer la sécurité aux différentes intersections. MM. LE BLANC, LEVEILLE, RICHARD et Mme BAUDRY sont volontaires. Les habitants seront informés sur le passage de cette course.

#### **DELIBERATION N° 2021/18 :**

##### **OFFRE DE DONATION DE LA CABINE TELEPHONIQUE -**

Mr le Maire informe les conseillers municipaux que la Sté ORANGE projette de retirer le terminal de la cabine téléphonique du village. A cette occasion, elle propose d'offrir à la commune l'habacle à titre gracieux.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- accepte l'offre de la Sté ORANGE avec le projet de réhabiliter cette cabine en lieu d'exposition dans le cadre des expositions annuelles « IN SITU »,
- charge Mr le Maire de signer tous documents se rapportant à cet accord.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

##### **PROJET DE CREATION D'UNE ZONE DE PREEMPTION SUR LE SITE DES GROTTES –**

Mr le Maire informe les conseillers municipaux qu'il est projeté de créer une zone de préemption dans la vallée de l'Erve au niveau du Site des Grottes.

##### **ENTRETIEN DE LA COLLINE ST SYLVAIN –**

Suite à l'échange de terrains sur la colline St Sylvain et dans le cadre de leur entretien, Mr le Maire propose de mettre en place une clôture à la charge de la commune.

### **HOMMAGE A MR MOTTAIS –**

Mr le Maire donne lecture d'une proposition de texte pour la plaque commémorative en hommage à Mr MOTTAIS. Il est également évoqué la possibilité d'allouer un budget pour la création d'une œuvre en métal. Anne BAUDRY et Antoine JOSSET se chargent de présenter un projet chiffré lors de la prochaine réunion.

### **PLAN CAVALIER –**

Anne BAUDRY informe les conseillers municipaux que le plan cavalier sera terminé fin avril. Il sera présenté aux élus par l'architecte-dessinateur qui l'a réalisé.

### **POSE D'ARDOISES BOTANIQUES DANS LE VILLAGE -**

Les conseillers municipaux donnent leur accord pour que les ardoises réalisées l'an dernier par Marie Girard, ethnobotaniste et Séverine Baudry, artiste-peintre, représentant les variétés de plantes sauvages recensées dans le village, soient posées sur les murs et les bâtiments communaux.